



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Bureau des élections, des réglementations, des associations et des missions de proximité-titres
Section élections politiques et professionnelles

Grenoble, le **26 JUIN 2023**

Arrêté n°38-2023-06-26-00011
**fixant le nombre, le périmètre et la localisation des bureaux de vote
dans la commune de Saint-André-le-Gaz**

Le Préfet de l'Isère
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'ordre national du mérite

VU le code électoral et notamment l'article R. 40 ;

VU l'instruction INTA1830120J du 21 novembre 2018, relative à la tenue des listes électorales et des listes complémentaires ;

VU la circulaire ministérielle NOR : INTA2000661J du 16 janvier 2020, relative au déroulement des opérations électorales lors des élections au suffrage universel direct ;

VU l'arrêté préfectoral n° 38-2018-06-22-007 du 22 juin 2018 fixant le nombre, le périmètre et l'implantation des bureaux de vote dans la commune de Saint-André-le-Gaz ;

CONSIDÉRANT la mise à jour et la répartition des rues dans les bureaux de vote.

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : À compter du 1er janvier 2024, le nombre, le périmètre et la localisation des bureaux de vote dans la commune de Saint-André-le-Gaz sont arrêtés selon le tableau figurant en annexe.

ARTICLE 2 : L'arrêté préfectoral susvisé est abrogé à compter du 1er janvier 2024.

ARTICLE 3 : Conformément aux articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant l'autorité compétente et d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le recours contentieux peut être effectué par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 : Le Secrétaire Général de la préfecture de l'Isère, la Sous-Préfète de l'arrondissement de La-Tour-du-Pin et le Maire de la commune de Saint-André-le-Gaz sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Isère.

Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

Laurent SIMPLICIEN

ANNEXE

N° et localisation du bureau de vote	Périmètre du bureau de vote
<p style="text-align: center;">Bureau n°1 Bureau centralisateur</p> <p style="text-align: center;">Gymnase Municipal 27 rue Lavoisier</p>	ALLEE INDIRA GANDHI IMPASSE DU BOURG IMPASSE DU CLOS FOURNIER IMPASSE DU CLOS SARAZIN IMPASSE DU MONT BLANC IMPASSE DU PLOMB IMPASSE EDITH PIAF IMPASSE HARVEY MILK IMPASSE JEAN D'ORMESSON IMPASSE JEAN FERRAT IMPASSE JEANNE MOREAU IMPASSE LA PALUD IMPASSE LE BOURBOULION IMPASSE LE CHATAIGNIER IMPASSE PAUL RICARD IMPASSE ROLAND GARROS RUE AMPERE RUE ANATOLE FRANCE RUE BLEROT RUE CAMUS RUE CORNEILLE RUE DAUDET RUE DE LA REPUBLIQUE RUE DR ROUX RUE DU 8 MAI 1945 RUE EMILE ZOLA RUE GAMBETTA RUE GUYNEMER RUE JEAN JAURES RUE JEAN MOULIN RUE JULES FERRY RUE LA BRUYERE RUE LAFONTAINE RUE LUMIERE RUE MADAME DE SEVIGNE RUE MAUPASSANT RUE MONTAIGNE RUE MUSSET RUE PASCAL RUE PASTEUR RUE PAUL LANGEVIN RUE PIERRE LOTI RUE RABELAIS RUE RACINE RUE RONSARD RUE VAUCANSON RUE VICTOR HUGO

ANNEXE

N° et localisation du bureau de vote	Périmètre du bureau de vote
<p style="text-align: center;">Bureau n°2</p> <p style="text-align: center;">Gymnase Municipal 27 rue Lavoisier 38490 Saint-André-le-Gaz</p>	<p>ALLEE DU HAMEAU D'ARFOLY ALLEE JACQUES PREVERT IMPASSE AIME ANNEQUIN IMPASSE ARAGON IMPASSE AYRTON SENNA IMPASSE BARBARA IMPASSE CAMILLE CLAUDEL IMPASSE CELESTIN PEGOUD IMPASSE DU BOIS CHABOUD IMPASSE DU CLOS BERNARD IMPASSE DU FIARDAZ IMPASSE DU POIRIER BLANC IMPASSE DU VILLAGE IMPASSE FLORENCE ARTHAUD IMPASSE JOHN LENNON IMPASSE LA RIVOIRE IMPASSE LUCIE AUBRAC IMPASSE MARYSE BASTIE IMPASSE SIMONE DE BEAUVOIR IMPASSE SIMONE SIGNORET IMPASSE SIMONE VEIL RUE ALFRED DE VIGNY RUE BAYARD RUE BERTHELOT RUE BRANLY RUE CHATEAUBRIAND RUE CURIE RUE DR SCHWEITZER RUE FLAUBERT RUE GEORGE SAND RUE HECTOR BERLIOZ RUE HONORE DE BALZAC RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU RUE LAMARTINE RUE LAVOISIER RUE MICHELET RUE MOLIERE RUE MONTESQUIEU RUE MOZART RUE PAUL ELUARD RUE PEGUY RUE ROMAIN ROLLAND RUE ST EXUPERY RUE STENDHAL RUE VOLTAIRE</p>